

PUBLICATION SUR INTERNET

En application des dispositions **Code Général des Collectivités Territoriales**, et notamment les dispositions de **l'article L 2121-24, L 2131-1 et de l'article R 2131, relatives au caractère exécutoire et à l'ouverture des voies et délais de recours**, la Commune de Clermont-Ferrand a publié sur son site internet **le 20 juillet 2022** les actes administratifs listés en annexe.

Ces documents sont mis à la disposition du public et consultable au service des Archives en Mairie, rue Philippe Marcombes, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

L'affichage de l'information de cette publication a été effectué sur internet à compter du 20 juillet 2022 pour une durée de deux mois.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 juillet 2022
Pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire


Olivier BIANCHI



The seal is circular with a blue border. The text 'CLERMONT-FERRAND' is written along the top inner edge, and 'CLERMONT CIVITAS NOBILISSIMA' along the bottom inner edge. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a crown on top and a cross with a fleur-de-lis in the center.

ANNEXE : Certificat de publication sur internet d'actes administratif
du 20 juillet 2022

- arrêté portant délégation de fonction et signature du 19 juillet 2022